

Le Chartrain



Journal d'informations municipales - janvier-février 2011

Vie municipale En ville Enfance-Jeunesse Inter-co Côté asso Culture



Le mercredi 15 décembre
Repas de Noël animé pour les résidents de l'EHPAD.



Le samedi 18 et le dimanche 19 décembre
Le village de Noël du Comité des Fêtes.



Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 13 décembre
- (P2) Éclairer la ville autrement
- (P2) Piste cyclable...
- (P3) Plan climat...
- (P3) Cérémonie des vœux...
- (P4) Cadre de vie...

En ville

- (P5) Épicerie sociale : relais solidaire
- (P5) Retour sur le Téléthon 2010

Côté Asso

- (P6) Musculation-Fitness
- (P6) Festival du voyage...
- (P6) Le tennis chartrain s'impose

Culture

- (P7) Compagnie Staccato...
- (P7) Écothèque : à lire
- (P7) Médiathèque : arbres remarquables

Enfance Jeunesse

- (P8) Aquadance à La Conterrie
- (P8) Échos du collège de Fontenay
- (P8) Bourses Hélios...
- (P8) Prévention Sida : lever les tabous
- (P8) Retour sur... Noël

A lire aussi...

- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition
- (P4) Le geste éco-citoyen
- (P5) Côté Nature
- (P7) Info Net

La rue n'est pas uniquement dédiée aux voitures. En bus, à vélo ou à pied, chacun doit pouvoir trouver sa place et se sentir en sécurité dans sa ville. Dans l'objectif de partager au mieux l'espace public, différentes mesures destinées aux véhicules comme aux piétons vont être mises en place, dès le 14 février prochain.



Zone 30 : l'essentiel

- Les entrées et sorties de la zone sont annoncées par une signalisation spécifique. Des marquages de rappel sont indiqués au sol.
- La vitesse est limitée à 30 km/h.
- Toutes les rues sécantes des voies principales se trouvent incluses dans la zone 30.
- La priorité à droite est généralisée à tous les carrefours (sauf cas particuliers indiqués).
- Il n'y a pas de priorité des grandes artères sur les petites.

Une vitesse excessive est constatée dans de nombreuses rues du centre-ville et ce phénomène est régulièrement signalé aux élus par les riverains, lors des visites de quartier. La distance d'arrêt d'une voiture roulant à 50 km/h est de 28 mètres, à 30 km/h, elle est de 13 mètres (sur chaussée sèche). A partir de ce constat, le Conseil des Sages a formulé des propositions concrètes concernant les voies où il y a le plus de trafic bus, vélos, piétons, ainsi que les zones fréquentées par les enfants, notamment à proximité des commerces,

des écoles, du collège et de l'ensemble sportif. « Nous avons constitué un groupe de travail, composé d'agents des services techniques, du policier municipal, de conseillers Sages et d'élus, pour travailler sur les modalités d'application de ces décisions et les aménagements de voies qui en découlent », explique Michel DESREZ, adjoint aux travaux.

Voirie partagée

Intermédiaire entre la zone piétonne et la zone 30, une zone de rencontre est aménagée rue de Lwówek et place René Cassin. Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules.



Une partie du groupe de travail chargé du dossier de sécurisation du centre-ville.



Zone de rencontre

Ils peuvent traverser où ils le souhaitent en s'assurant, bien entendu, que la voie est bien dégagée. Il convient en effet de rappeler qu'il ne s'agit pas d'un espace uniquement piéton et que ces derniers doivent toujours rester vigilants. Les voitures, vélos et bus peuvent circuler sur cette zone sans excéder une vitesse de 20 km/h.

Levez le pied !

Dès la mi-février, la majeure partie du cœur de ville de Chartres de Bretagne deviendra une zone où la vitesse maximale autorisée sera de 30 km/h. Ce dispositif implique la généralisation du principe de priorité à droite dans toute la zone. Ainsi, la réduction de vitesse devient plus spontanée pour les

automobilistes et la vigilance aux intersections est également accrue.

A partir de la mise en service de la zone 30 et pendant trois semaines, la gendarmerie de Bruz et la police municipale de Chartres de Bretagne effectueront des contrôles préventifs afin de sensibiliser les automobilistes. A l'issue de cette période, des contrôles seront effectués et les contrevenants s'exposeront à des sanctions (135 € d'amende et de 1 à 3 points retirés sur le permis de conduire).

Au-delà d'une simple limitation de vitesse, l'instauration des zones 30 et de rencontre permettra de faciliter la cohabitation de tous types de transports avec les piétons.

Un plan de ville indiquant les zones 30 et de rencontre est téléchargeable sur le site : www.ville-chartresdebretagne.fr Ce plan sera inséré dans le Chartres Hebdo du samedi 12 février 2011.

N° 11.01 jan-fév. 2011

LE CHARTRAIN
Mairie. 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr

Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
Adjoint à la Communication : Alain Miclard
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
Maquette : Marina Le Calvez
CHARTRES DE BRETAGNE
Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Conseil municipal du 13 décembre 2010

Aménagement - Urbanisme

Bilan énergie des bâtiments années 2006-2009 : L'Agence Locale de l'Énergie du Pays de Rennes présente le bilan des consommations par bâtiment des énergies gaz, électricité, eau-assainissement, ainsi que celles de l'éclairage public et des carburants des véhicules.

ZAC Les Portes de la Seiche : avancement des études pré-opérationnelles. M. ROUSSEAU, urbaniste de la société Forma6, présente une première esquisse d'aménagement de la ZAC. Il s'agit d'un premier projet qui va faire l'objet d'évolutions à la suite des observations émises.

Lotissement « l'Écho de la Seiche » route de Pont-Péan : cession de terrains. Entre le cimetière des Peupliers et la route de Pont-Péan, la sté Soreim va aménager un terrain de 17 332 m² en vue de construire 70 logements. Le Conseil municipal décide de vendre ce terrain pour un montant de 300 000 €. Ce prix intègre la viabilisation partielle du terrain comprenant la voie principale desservant le cimetière.

Plan Local d'Urbanisme : approbation de la modification n°1. Suite

à l'enquête publique qui a eu lieu du 27 septembre au 29 octobre dernier et à l'avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil municipal approuve le dossier de modification n°1 du PLU.

Création de la boucle vélo n°5 : prise en charge par le département de la fourniture et de la pose de la signalétique. Le Pays Touristique de Rennes a lancé en 2009/2010 une réflexion sur la mise en place de boucles vélo locales à vocation familiale et touristique s'appuyant sur des itinéraires du plan vélo départemental. Dans sa séance du 27 septembre, le Conseil municipal avait validé le tracé sur le territoire de la boucle n°5 qui traverse les communes de Rennes, Chantepie, Vern sur Seiche, Saint-Erblon, Noyal-Châtillon sur Seiche et Chartres de Bretagne. La commune sollicite auprès du département d'Ille-et-Vilaine la prise en charge totale de la fourniture et de la pose de la signalétique de jalonnement et de police aux traversées de carrefours.

Administration générale

Rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets : le Conseil municipal prend acte de ce rapport consul-

table en mairie et également sur le site www.rennes-metropole.fr.

Finances

Subvention 2010 à l'association Natation de l'Espérance (forfait entrées à la piscine de La Conterie) : l'association Natation de l'Espérance a pris en charge en 2010 une facture de 3 000 €, émise par le Syndicat Intercommunal Piscine de La Conterie, relative à la réservation de créneaux horaires pour l'école de natation auprès des mineurs pour l'année 2010. Comme l'année passée, le Conseil municipal décide de voter une subvention à l'association Natation de l'Espérance d'un montant de 3 000 €.

Tarifs et redevances des services communaux au 1^{er} janvier 2011 : Le Conseil municipal décide de majorer de 1,5 %, à compter du 1^{er} janvier 2011, les tarifs communaux qui concernent toutes les salles communales, le restaurant municipal et les prestations funéraires ainsi que toutes les locations de matériels.

Pour en savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le site www.ville-chartresdebretagne.fr

Personnel

Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi « adjoint administratif de 2^e classe à 50 % » au sein du pôle Aménagement-Urbanisme au 1^{er} janvier 2011.

Enfance Jeunesse et Sports

Renouvellement du contrat enfance jeunesse : un nouveau contrat enfance jeunesse a été passé avec la CAF pour la période 2010-2013.

Location des équipements sportifs auprès des associations en charge d'activités scolaires : le Conseil municipal décide de mettre à disposition gratuitement tous les équipements sportifs du stade Rémy Berranger auprès des associations en charge d'activités scolaires.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Etat CIVIL...

Naissances

■ 29 novembre
Paul DELOURME MARSAC
22, impasse des Hébihens

■ 3 décembre
Rayan GHALLEB
1, rue de Craoïva

■ 12 décembre
Nolan LEMAUX
5, mail Galilée

■ 19 décembre
Eloïse DESBOIS
18, rue des Poteriat

■ 21 décembre
Clémence DUGAST
7, avenue du Maine

AGEN DA...

■ Mercredi 19 janvier
Don de plasma.
Salle Victor Basch de 8h30 à 12h30
Rdv auprès de Michel Leroux
au 02 99 41 22 33

■ Lundi 31 janvier à 18h30
Conseil municipal.
Salle du Conseil municipal

■ Dimanche 6 février
Cyclo-cross organisé par le Comité des fêtes.
Parc des loisirs

■ Assemblées générales d'associations
. ARA, samedi 22 janvier à 18h, salle Rabelais.
. Chartres-Saint-Anthème, mardi 25 janvier à 20h, salle V. Basch.
. Mémoire du Pays Chartrain, mercredi 26 janvier, à 18h, salle V. Basch.

Infos EN +

Règlementation de la circulation

En raison des caractéristiques de la chaussée, il est décidé, par arrêté municipal du 24 décembre 2010, de modifier les conditions de circulation de la rue des Vieux Fours et de l'allée des Jeutisses. Il est dorénavant interdit d'emprunter ces voies communales en voiture. Elles sont considérées comme voies sans issue. Une signalisation adaptée est mise en place sur site.

Nouveaux Chartrains

Vous êtes installés sur la commune depuis moins d'un an ? Vous êtes cordialement invités à la cérémonie d'accueil des nouveaux Chartrains le **vendredi 28 janvier 2011**, à 18h30, salle du Conseil municipal. Pour vous inscrire, contactez la mairie au 02 99 77 13 00.

Que la lumière soit ! Eclairer la ville autrement

La commune de Chartres de Bretagne n'a pas attendu la signature de la convention des maires sur le climat pour adopter des mesures d'économie d'énergie sur l'éclairage public et la lutte contre la pollution lumineuse.

La réduction du temps d'éclairage la nuit fut la première démarche initiée en matière de respect de l'environnement et d'optimisation des dépenses publiques. Depuis 2004, l'éclairage est éteint de 00h30 à 5h en semaine et de 1h à 5h les samedis et dimanches matins. La commune dispose d'un système de déclenchement des candélabres par détec-

tion du niveau de luminosité extérieure. Un émetteur central, situé sur le toit de la mairie, envoie des signaux aux 33 armoires électriques, réparties sur le territoire communal, qui alimentent les lampadaires. Cette première mesure a permis une baisse d'environ 40 % de la consommation d'électricité sur ce domaine.



La commune compte un peu plus de 2 000 points lumineux. L'objectif est d'équiper, à terme, tous les candélabres d'ampoules moins énergivores. La technologie progresse et les services techniques communaux expérimentent régulièrement de nouveaux produits :

« Nous avons déjà remplacé 60 ampoules classiques par des ampoules fluo-compactes. Nous nous orientons maintenant vers les ampoules à leds qui permettent une économie de 60 % pour un niveau d'éclairage sensiblement équivalent », explique Pierre LACROIX, directeur des Services Techniques. De plus, ces ampoules à leds ont une durée de vie de 40 000 heures contre 4 000 heures pour les ampoules classiques.

Chaque année, environ 3 % des candélabres et plus de 10 % des ampoules sont renouvelés.

Piste cyclable : Un ruban entre Chartres et Bruz

Le 11 décembre dernier, en fin de matinée, une cinquantaine de Chartrains et de Bruzois se rejoignait à bicyclette pour inaugurer la nouvelle piste aménagée reliant les deux communes. D'une longueur totale de 1 350 mètres, elle démarre de la Haye de Pan à Bruz, longe la route départementale n°44 et rejoint la rue du Callouët à Chartres de Bretagne afin d'accéder au centre-ville. Cet aménagement a été réalisé dans le cadre du schéma directeur des aménagements cyclables approuvé en 2006 en conseil communautaire de Rennes Métropole. Il incite à l'usage de la bicyclette, afin de limiter la part de l'automobile dans les déplacements.



■ Philippe BONNIN, maire de Chartres, et Philippe CAFFIN, maire de Bruz, inaugurent la nouvelle piste cyclable entre les deux communes.



Les actions du Plan-Climat

L'électricité grâce au soleil



Depuis près de 10 ans, la municipalité de Chartres de Bretagne s'est inscrite dans une démarche de développement durable avec un souci marqué pour la protection de l'environnement et une maîtrise des consommations énergétiques. Outre la commune, de plus en plus de Chartrains s'engagent dans cette démarche.



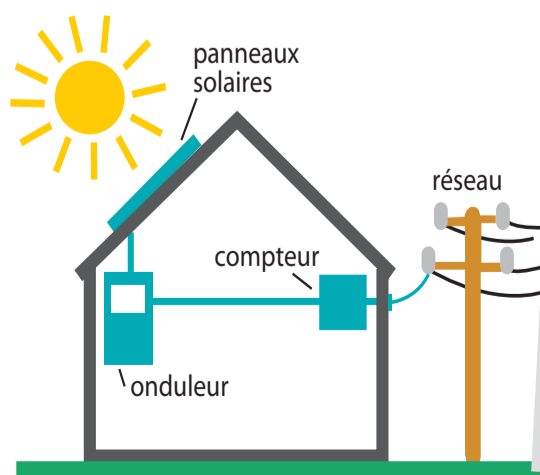
Le toit de la maison de René ROBERT est équipé de panneaux photovoltaïques.

En signant le Plan Climat - Convention des Maires en janvier 2009, la commune s'est engagée à dépasser les objectifs fixés par l'Union Européenne en matière de lutte contre les changements climatiques en réduisant d'au moins 20 % les émissions de CO₂, de 20 % la consommation d'énergie fossile et en produisant au moins 20 % d'énergie renouvelable sur son territoire d'ici 2020.

En 2006, Chartres de Bretagne comptait environ 7 000 habitants occupant 3 037 logements dont près de 50 % construits avant 1980. La moitié de l'habitat est donc constitué de bâtiments peu isolés avec des installations de chauffage à renouveler ou à remplacer à court ou moyen terme. Pour le bâti, le résidentiel représente 92 % des consommations énergétiques. La sensibilisation, la mobilisation et l'adhésion des habitants à une démarche de maîtrise de l'énergie sont donc primordiales. Le 24 octobre 2009, la commune, en lien avec l'Agence Locale à l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC), organisait le premier Forum Énergie Habitat. A cette occasion, René ROBERT, domicilié à Chartres de Bretagne, avait ouvert sa maison pour présenter son installation solaire photovoltaïque, raccordée au réseau.

Comment ça marche ?

A la différence des panneaux solaires thermiques qui captent la chaleur rayonnée par le soleil, les panneaux de type photovoltaïque produisent de l'électricité en captant et en transformant la lumière naturelle. Le rayonnement solaire est transformé en électricité sans pièces tournantes et sans bruit. Les capteurs sont constitués de cellules photovoltaïques qui génèrent un courant continu lorsqu'elles sont exposées à la lumière. La puissance du système photovoltaïque (mesurée en puissance crête ou maximum), est directement proportionnelle au nombre de capteurs installés. Le courant continu produit passe par un onduleur qui le transforme en courant alternatif de manière



à être réinjecté dans le réseau et racheté par EDF en fonction d'un tarif fixé par le gouvernement.

Fin 2008, René ROBERT a fait installer 16 panneaux, soit 20 m² intégrés dans sa toiture, pour un coût de 20 500 € (moins 8 000 € de crédit d'impôt soit 12 500 €). Malgré quelques avaries techniques fin 2009, il s'estime satisfait de cet investissement : « En 2009, nous avons produit 2 756 kW (alors que l'estimation était de 2 400 kW pour une année) ; soit un gain de 1 500 € environ », souligne-t-il.

En Bretagne, les panneaux doivent idéalement être exposés plein sud et être inclinés à 35 degrés par rapport à l'horizontale pour produire un maximum d'énergie sur l'année. Cependant, une orientation de sud-est à sud-ouest et une inclinaison de 20 à 60° sont acceptables.

Les systèmes photovoltaïques sont extrêmement fiables : aucune pièce mécanique n'est en mouvement, les matériaux employés résistent aux intempéries. La durée de vie d'un capteur photovoltaïque de bonne qualité est de plusieurs dizaines d'années.

Contacts :

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) : www.ademe.fr

Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes
20 avenue des Français Libres - 35000 Rennes. Par téléphone du lundi au vendredi, 13h30 à 17h30 : 0 820 820 466 (n° indigo 0,12 €/min) www.ale-rennes.org
Courriel : contact@ale-rennes.org

Tarifs et crédit d'impôts

Les tarifs

L'arrêté du 31 août 2010 définit les tarifs comme suit pour une installation équipant un bâtiment à usage principal d'habitation (puissance crête inférieure à 3 kWc) : 0,37 € par kilowattheure (kWh) pour des capteurs en sur-imposition, 0,58 € par kWh pour des capteurs intégrés à l'architecture du bâtiment quelque soit le système d'intégration.

Remarque : à compter du 1^{er} janvier 2012, et au 1^{er} janvier de chaque année suivante, les tarifs d'achat seront réduits de 10 % par rapport au tarif de l'année précédente, pour les nouvelles demandes de contrat.

Le crédit d'impôts

Conditions d'attribution, taux et plafonnement des dépenses : 25 % sur le matériel depuis le 29 septembre 2010.

Pour en savoir plus...

www.photovoltaique.info : Site internet réalisé par Hespul (Espace Info Énergie spécialisé en photovoltaïque) avec le soutien de l'ADEME.

www.qualipv.org : Association en charge d'une charte de qualité à destination des installateurs, liste des professionnels labélisés sur le site ou en contactant votre Espace Info Énergie.

www.industrie.gouv.fr : DGEMP (Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières).

■ Cérémonie des vœux « Préserver les liens »

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le vendredi 7 janvier en présence des présidents d'associations, des élus des communes du canton, des conseillers Sages, des jeunes conseillers, des représentants des institutions locales, des entreprises et commerçants chartrains...

Après quelques mots de bienvenue, le Maire, Philippe BONNIN, a remercié et félicité les responsables d'associations, l'ensemble du personnel communal, les conseillers municipaux, ainsi que tous les acteurs qui contribuent à la vie de la commune. Parmi les manifestations de 2010, il a salué le succès d'événements associatifs tels que les 20 ans de la compagnie Océane et la Fête des Jumelages.

programme de plantations forestières va se poursuivre et va dépasser les deux hectares, correspondant au rythme annuel que nous nous sommes donné. Un réseau de chaleur sera installé ces prochaines années dans notre futur éco-quartier des Portes de la Seiche. Il sera doté d'une unité de production multi-énergétique : biomasse certes, mais également solaire, thermique et géothermique. »

Il a ensuite parcouru l'année 2010 à travers différentes réalisations en cours ou achevées, qui concourent à améliorer le cadre de vie des Chartrains : « L'année écoulée nous a permis de terminer la salle des pratiques musicales collectives, de débiter le chantier de la maison des associations qui sera en service pour la rentrée de septembre prochain... 2010 aura également été l'année de la restructuration du centre Jean Jaurès, pour mieux répondre aux activités du Centre Communal d'Action Sociale, du Point Accueil Emploi, de l'aide aux devoirs pour les collégiens, mais également aux besoins du Centre Départemental d'Action Sociale. »



Près de 200 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité à la cérémonie des vœux 2011.

Parmi les importants projets en cours, le maire a également évoqué la Zone d'Aménagement Concertée Sud : l'éco-quartier des Portes de la Seiche, qui va entrer dans sa phase opérationnelle : « Face à l'urgence sociale, c'est un projet prioritaire dans le champ du logement. Produire de nouveaux logements en période de crise de l'emploi, c'est de toute évidence soutenir une activité économique locale stratégique. Ce sont nos jeunes qui feront vivre nos territoires. Il nous importe par conséquent qu'ils y soient présents dès aujourd'hui, dans un environnement de qualité et durable. »

Philippe BONNIN a ensuite évoqué les projets et manifestations prévues en 2011 avec notamment le chantier de la halle communale multifonctions de La Conterie et les 70 ans de la Fédération Espérance.

Des actions concrètes pour l'environnement

2010 a vu l'accomplissement de nombreuses opérations de développement durable qui s'inscrivent dans un projet global à long terme : « Le plan biomasse communal a été salué par un prix régional du développement durable. Aujourd'hui, grâce à La Conterie, il devient un plan biomasse intercommunal. Notre

Les meilleurs vœux de bonne année ont été adressés aux Chartrains et la soirée s'est terminée autour d'un vin d'honneur.

Cadre de vie Soyez responsable de votre animal !

Pour tenter de limiter les nuisances occasionnées par les déjections canines, des sacs en papier vont être mis à la disposition des propriétaires de chiens dans différents lieux de la commune.

Avec un nombre sans cesse grandissant de chiens vivant dans les foyers européens, il n'est pas étonnant de voir proportionnellement croître la quantité de leurs déjections. En effet, chaque année, nos canidés domestiques sèment plusieurs milliers de tonnes d'excréments lors de leurs promenades quotidiennes !

Ce phénomène constitue une véritable nuisance dans les villes. Les déjections sont responsables de glissades et de chutes occasionnant des blessures. De plus, la gestion du ramassage engendre



de nombreux frais pour la commune. En complément des services de la ville de Chartres de Bretagne, le Conseil des Sages, en collaboration avec le Conseil municipal des Jeunes, a choisi de mener un combat contre ces incivilités.

Les sacs « ramasse-crottes » ont été achetés par la commune et seront mis gratuitement à disposition en Mairie,



■ MM. CARPENTIER et GAUTIER, conseillers Sages, testent avec Tao et Biba le nouveau sac proposé aux Chartreins.

chez le vétérinaire M. Cambuzzi, avenue de la Marionnais et chez le toiletteur Highland White Epil', 43, rue de la

Rappel

La divagation de son animal domestique est interdite ; les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse, même au parc des loisirs ! De plus, en application de l'article R. 15-33-29-3 du Code de procédure pénale, la police municipale est compétente pour établir une amende de 35 € à l'encontre d'un propriétaire dont l'animal « abandonne » ses déjections sur l'espace public.

Poterie. Ce produit, simple d'utilisation, pratique, économique et léger, est composé d'un sac en papier recyclé de 11 cm sur 16, renforcé de deux palettes en carton rigide pour un ramassage efficace.

Les conseillers Sages et Jeunes mèneront une opération de sensibilisation avec distribution de sac le mercredi 26 et le jeudi 27 janvier dans le centre-ville de la commune.

Le geste éco-citoyen

Pollution de l'air intérieur

Nous passons près de 80 % de notre temps à l'intérieur, à la maison, au bureau, durant nos loisirs... alors même que l'air intérieur est davantage pollué que l'air extérieur. La source de cette pollution est multiple. Elle provient à la fois du transfert de la pollution extérieure vers l'intérieur mais aussi, et surtout, des matériaux de construction, de l'équipement de la maison et de nos activités comme le ménage, le bricolage ou encore la cuisine. Les produits ménagers ou de bricolage contiennent des substances chimiques dont beaucoup sont toxiques et dangereuses.

Quelques règles pour améliorer la qualité de l'air intérieur :

■ Diminuer le nombre de produits dans nos placards. Pour le ménage, un multi-usage suffit. L'écolabel permet de repérer les produits efficaces et peu polluants.

■ Des alternatives permettent d'obtenir des résultats exceptionnels sans polluer ni même dépenser plus d'argent : vinaigre, savon noir, bicarbonate de soude...

■ Mais la meilleure recette consiste simplement à aérer tous les jours entre 5 et 10 minutes quelque soit la saison.

Pour en savoir plus : www.mce-info.org rubrique « santé-environnement »



Expression de la majorité Poursuivre l'accompagnement de la vie sportive

Avec les acteurs éducatifs et sportifs, nous sommes résolument engagés dans l'accompagnement des jeunes pour contribuer à la construction de leur personnalité et pour leur épanouissement. Cela passe évidemment par notre politique en direction des acteurs du sport et de l'animation jeunesse. Afin de mieux répondre aux attentes des 14-18 ans, un groupe de travail a été mis en place.

Dans la commune, la diversité des équipements sportifs et des disciplines favorise le sport pour tous. Les écoles primaires et secondaires, les jeunes de l'Union Générale et Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL), de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et de l'école communale multi-sports, les

animations d'été, mais aussi les associations de l'Espérance, bénéficient de la mise à disposition des équipements suivant des créneaux horaires définis. La maintenance, le traçage des terrains et les différentes interventions du service des sports représentent pas moins de 5 000 heures de travail sur une saison complète.

Bien que nos équipements répondent aux tests et aux contrôles de sécurité, certains d'entre eux vieillissent et nécessitent un entretien régulier ou une remise à niveau, afin de répondre aux normes de sécurité ou aux modifications des règlements des fédérations sportives. Lors des vacances de la Toussaint, des travaux de rénovation de la toiture ont été réalisés à la salle de basket. Un diagnostic global (couverture, murs, sols, fluides) de la Halle

des sports est en cours et nous permettra d'inscrire au budget les travaux nécessaires en 2011 et 2012. La qualité de nos équipements reste une priorité afin d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, nous poursuivons notre campagne d'éco-citoyenneté, en favorisant le recyclage « tri tes trucs » et les économies d'énergie (eau-lumière) dans l'enceinte des espaces sportifs.

A quelques mois du 70^e anniversaire de la Fédération Espérance, nous présentons nos meilleurs vœux de succès aux sportifs, aux responsables associatifs, aux animateurs et à tous les bénévoles.

A tous les acteurs de la vie locale et à tous les Chartreins : bonne année 2011.

J. ABIVEN, M. BABOUR, P. BONNIN, D. BONNIU, JL. COUDRAY, M. COURTET, C. DEHOUX, MN. DELANOE, B. DELOFFRE, M. DESREZ, JY. DOMALAIN, R. GAUTIER, JF. GOALEC, D. JOALLAND, R. JOUET, M. LAVERGNE, E. LE MOINE, R. LHERMENIER, MM. LOUIS, A. MICLARD, JP. MUTSHE, N. NICOLLE, F. POULAIN, R. THOMAS, J. TRIBODET.

Expression de l'opposition

Nous présentons à chacun d'entre vous tous nos vœux pour l'année 2011.

C. CARET, L. COSTA-MAUDIEU, P. FOGLE, S. LE JEUNE.

Infos en +

■ Convention Cyberspace PAE

La convention qui lie l'espace multi-média chartrain et l'association du développement local du canton de Bruz (Point Accueil Emploi) a été signée en septembre 2009. L'objectif est de conjuguer les savoir-faire entre Cyberspace et Point Accueil Emploi afin de faciliter les multiples démarches des demandeurs d'emploi. Des ateliers d'initiation à l'informatique (internet et traitement de textes) sont ainsi proposés pour aider les populations les plus éloignées de ces outils de communication.



Ce partenariat institutionnel a été renouvelé le 7 janvier dernier en présence de Régine JOUET, vice-présidente de l'association et de Philippe BONNIN, maire de Chartres de Bretagne. Les ateliers de proximité sont animés par Cyrille MASSERON et Sven WACQUET, respectivement conseillère du PAE et animateur du Cyberspace.

Pour tout renseignement : PAE, centre J. Jaurès, rue Mme de Janzé au 02 99 41 33 34 - Permanence lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h et possibilité de rdv l'après-midi.

■ Vie éco : des services aux particuliers

Depuis quelques semaines, Bernard MOUTELIERE vous propose une assistance informatique. Mise en service, remise en état du système, problème de virus ou besoin de conseils, ce Chartrain intervient à domicile.

Contact : aid35@free.fr 06 65 17 89 65.

■ La Bourse à ID

Agissez aujourd'hui pour la métropole de demain : ce dispositif de Rennes Métropole vise à financer des projets de jeunes de 15 à 25 ans de l'agglomération en faveur du développement durable. Le montant de l'aide va de 300 à 800 €.

Renseignements : - CRIJ Bretagne le 4bis, cours des Alliés à Rennes Tél. : 02 99 31 47 48 crij@crij-bretagne.com ou www.crij-bretagne.com

- Service cohésion sociale et politique de la ville, mission jeunesse de Rennes Métropole, 4, avenue Henri Freville Tél. : 02 99 86 64 38.

■ L'État en Bretagne sur la toile

Le nouveau portail internet des services de l'État en Bretagne est disponible à l'adresse suivante :

www.bretagne.gouv.fr

Il offre une porte d'entrée unique vers les informations des services de l'État au niveau de la région Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine.

Epicerie sociale

Un relais solidaire

La collecte alimentaire, organisée vendredi 26 et samedi 27 novembre derniers, s'inscrit dans une opération nationale.

Cette année, en dépit de conditions climatiques très défavorables, des millions de Français ont donné une petite part de leurs courses pour soutenir les plus démunis.

2,39 tonnes de produits ont été récoltés à Chartres. Près de 30 bénévoles se sont relayés à l'entrée des deux magasins d'alimentation et à l'épicerie sociale chartraine.

Ces journées de solidarité permettent chaque année d'alimenter les stocks de denrées non périssables dans les rayons de l'épicerie sociale chartraine. Toutes les heures, un camion transporte ces dons des magasins jusqu'au local de l'épicerie sociale avenue de la Marionnaise. D'autres bénévoles prennent alors le relais : déchargement, tri, rangement.

Avant la mise en rayon, Annick et Denise, deux bénévoles, vérifient les dates de péremption et notent scrupuleusement la nature de chaque produit avant de l'insérer dans le stock. Ensuite, d'autres volontaires se chargent du rangement dans les étagères :

« Sur les rayonnages, nous disposons les denrées dans l'ordre des repas pris dans une journée. Les bénéficiaires pourront ainsi se servir d'abord de café, chocolat, ou céréales, puis de plats préparés, féculents ou légumes en boîte et enfin de soupes et fruits au sirop par exemple », précise Michel, bénévole.

Au-delà de ces deux journées exceptionnelles de solidarité, les bénévoles s'investissent tout au long de l'année pour l'accueil des bénéficiaires. Les collectes hebdomadaires du mardi matin auprès du Carrefour Market de Chartres de Bretagne, permettent de compléter l'offre avec des produits frais

(lait, beurre, pain, produits surgelés...). De plus, la banque alimentaire départementale de Pacé approvisionne l'épicerie sociale en cas d'épuisement des stocks.

« Reconquérir une confiance en soi »

L'épicerie sociale a été inaugurée le 16 décembre 2009. Elle est gérée par les professionnels du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec un réseau de bénévoles. Cependant, la solidarité alimentaire existe sur la

commune depuis 1996 : « Auparavant, un colis de provisions était remis aux bénéficiaires. Dans un souci d'aider les personnes en difficulté à conserver une autonomie et une meilleure gestion de leurs moyens financiers dans leurs achats, nous avons mis en place l'épicerie sociale. A la différence de la solidarité, les familles choisissent elles-mêmes leurs produits et les règlent grâce à une carte préalablement remise par le CCAS », explique Michelle COURTET, adjointe à la solidarité.

Dans les locaux de l'épicerie sociale, une salle de réunion, un bureau et une cuisine ont été aménagés afin d'élargir les missions du lieu. Michel COLAS, bénévole et gestionnaire de cuisine en retraite, animera bientôt des ateliers

culinaires. « Au delà de l'aide alimentaire immédiate par le biais de différents ateliers, l'épicerie sociale doit permettre aux bénéficiaires d'acquiescer ou de reconquérir une confiance en soi », poursuit Michelle COURTET.

Contact :

Centre Communal d'Action Sociale
Centre Jean Jaurès
rue Mme de Janzé
Tél. : 02 99 77 63 53



Signature de la charte des épiceries sociales

Dans une démarche de partenariat et d'élaboration de principes éthiques communs, une charte des épiceries sociales de la couronne sud de Rennes a été signée le 25 novembre dernier. Elle concerne les épiceries de Chartres de Bretagne, Saint-Jacques de la Lande et l'épicerie intercommunale regroupant Saint-Erblon, Saint-Armel, Bourgbarré, Noyal-Châtillon sur Seiche, Orgères et Corps-Nuds.



■ Les signataires : Henri GENDROT, président du Centre de la Lande à Saint-Jacques de la Lande, Claudine ROINE, présidente de l'épicerie intercommunale de Saint-Erblon, Philippe BONNIN, maire de Chartres de Bretagne et Michelle COURTET, adjointe à la solidarité à Chartres.

L'objectif de cette charte est de renforcer le travail de coordination entre les équipes de bénévoles des épiceries sociales. Chaque épicerie garde son statut, qu'il soit communal, intercommunal ou associatif. L'objectif prioritaire est de créer des liens plus affirmés entre tous sur le territoire.

Retour sur... le Téléthon 2010

Lâché de ballons, animations sportives, manège, vente de compost et de fleurs, soirée repas... l'édition 2010 du Téléthon a mobilisé une fois de plus les Chartrains autour des bénévoles de l'association Génétique Chartraine.

30 440,79 € ont été collectés en 2010, grâce aux actions menées par l'association Génétique Chartraine, en commun avec les associations sportives et culturelles chartraines et le soutien de la ville.

27 689 € (soit 2 449 € de plus qu'en 2009) ont été remis à l'association française contre les myopathies qui porte l'opération nationale Téléthon. 2 751,90 € ont été remis à



l'association de lutte contre la mucoviscidose.

Côté Nature

Halte aux chenilles ravageuses

Chaque année, la commune est touchée par de fortes populations de deux espèces de chenilles processionnaires urticantes : celles du chêne et du pin. Ces parasites posent un réel problème de santé publique : les poils urticants peuvent provoquer de vives réactions chez l'homme et l'animal, telles que des œdèmes, des éruptions cutanées, de fortes démangeaisons ou des réactions allergiques.

■ La chenille processionnaire du chêne :

Les services techniques communaux ont déjà procédé à des pulvérisations de bio-insecticides sur le feuillage des arbres des écoles Brocéliande et de l'Auditoire. Ce produit, le *bacillus thuringiensis*, est non toxique, ne laisse aucun résidu dans le sol, ni sur l'arbre traité et est sans danger pour les hommes, les animaux et les insectes pollinisateurs.

Pour améliorer l'action, des pièges à phéromones seront installés fin juin sur les chênes de ces écoles. Cela permettra de capturer les papillons mâles et de mieux suivre les populations.

■ La chenille processionnaire du pin :

Chaque hiver, la commune met en place une lutte mécanique : l'échenillage (destruction des nids) au moyen d'une nacelle. Environ 400 nids sont détruits chaque année, mais en raison de problèmes d'accessibilité, certains demeurent accrochés. C'est pourquoi,

dans un souci d'efficacité, d'autres moyens de lutte comme le piégeage des papillons mâles (piège à phéromones installé fin mai) et des processions (éco-piège courant janvier 2011) sont expérimentés.

Les particuliers peuvent participer à cette lutte collective, tout en redoublant de précautions :

- ne pas toucher les chenilles,
- ne pas manipuler les nids,
- surveiller particulièrement les enfants durant les périodes à risques.



■ **Musculation - Fitness : venez essayer la gym américaine !**



En septembre 1984, une nouvelle association naît au sein de l'Espérance, à l'initiative de Rémy BERRANGER et Michelle COURTET : la gym américaine. Aujourd'hui, l'association présidée par Alain LEBECHNECH compte 240 licenciés. Installée salle Copernic de l'espace Brocéliande (cours gym/fitness) et dans la salle de musculation de l'ensemble sportif Rémy Berranger, l'association bénéficie des équipements et appareils de musculation mis à disposition par la commune.

Tous les cours sont dispensés par des professionnels diplômés. Renforcement musculaire, gain de force et de potentiel, correction de certaines mauvaises attitudes posturales, lutte contre le vieillissement, amélioration de son apparence physique ou simple entretien de sa forme... les motivations sont diverses avec un seul mot d'ordre : le plaisir et la bonne humeur !

Il reste des places disponibles pour certains créneaux horaires : lundi 17h et 18h, mercredi 18h15, 19h15 et 20h15 et jeudi 18h et 19h. Un cours d'essai vous sera offert (tarif 50 €/6 mois).

Contact :

Alain LEBECHNECH
Tél. 06 86 63 66 77 (après 18h)
ra.lebechnech@live.fr

Festival du voyage et de l'aventure

Le monde au bout des rêves

Depuis 1998, la commune de Chartres de Bretagne accueille le festival du film du voyage et de l'aventure « Aux 4 coins du monde ». Réalisateurs, aventuriers, grands voyageurs et autres boulingueurs, chacun part, à son rythme, à sa manière, aux confins du monde. A pied, à vélo, à cheval, à moto, en roulotte, en parapente, en voilier... Ils ont tous connu le bonheur des rencontres et la découverte d'autres cultures. Florilège de ce qui vous attend du 4 au 6 février 2011.

Une cinquantaine de réalisateurs, d'aventuriers, d'explorateurs et autant de destinations sont à l'affiche. De Madagascar à l'Égypte, du Mali aux Pays Baltes, du Chili à Londres, bouclez vos ceintures pour un périple autour des trésors de la terre. Jean-Luc DIQUELOU, directeur du festival précise : « Ils ont parcouru des milliers de kilomètres et reviennent avec des témoignages, des photos, des films et des souvenirs à partager avec nous. »

Culture et partage

A l'heure de l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne, Michèle et Jean-Luc JAROUSSEAU ont rencontré les bergers roumains restés fidèles à leurs traditions dans les Carpates Orientales... mais pour combien de temps encore ? Gilles HUBERT, de son côté, nous entraîne au-delà de la grande muraille de Chine, dans le monde Barbare : celui des hordes de Gengis Khan, le long des chemins de la soie, à travers les steppes immenses et le redoutable désert du Takla-Makan.

Autre voyage et autre histoire avec celle de Muléha, un jeune Wayana, qui vit sur les rives du fleuve Maroni, un des villages les plus isolés de la Guyane française ; une histoire de Patricia BASSEN et Jean-Marie RAHARD.

Tous les Chartrains connaissent Alain POIRIER et Philippe POULAIN. Les deux facteurs de l'amitié présenteront le film de leur périple à travers l'Afrique pour relier élèves bretons et maliens et fêter la création du collège de Tendely, fruit du partenariat avec Chartres de Bretagne.

Aventures et défis

Le festival propose un film documentaire de Florence TRAN, raconté par André DUSSOLIER, où investigations scientifiques, simulations et animations 3D permettent de découvrir l'incroyable génie des anciens Égyptiens et la construction de la grande pyramide de Khéops. Génie également pour Yves ROSSY, qui 99 ans après Louis BLÉRIOT, est le premier homme à traverser la Manche sans avion. Équipé de son aile volante motorisée, il quitte Calais, survole le « Channel » à 4 000 m d'altitude et rejoint la côte anglaise en 12 minutes. Restons dans le ciel avec le réalisateur Alun HUGHES qui s'envole avec John SYLVESTER, l'un des meilleurs pilotes de parapente et un pionnier du vol à haute altitude dans les montagnes du Karakoram, au nord du Pakistan. De son côté, Florian BAILLY présente son « éco-aventure » exceptionnelle de la



France au Japon sur un vélo prototype unique au monde, fonctionnant à l'énergie électrique solaire et... à l'huile de coude » !

Vous pourrez également découvrir l'épopée d'Alain MAIGNAN, un homme ordinaire qui réalise un rêve extraordinaire : 185 jours à la voile et sans escale. Autre voyage personnel, celui de Philippe JACQ, des rives de la Mer Rouge à l'Océan Atlantique, ce sont 14 pays du Proche-Orient et de l'Europe traversés par ce marcheur de la paix.

Et enfin, partez à la conquête du monde polaire avec Paul-Emile VICTOR et ses images d'anthologie. Découvrez la rookerie en Terre Adélie, la vie des Esquimaux, la chasse au phoque et tout le travail des expéditions polaires françaises au Groenland.

Les films seront proposés au Pôle Sud (Salle Jacques Brel et Carré d'Art) et au cinéma Espérance. Par ailleurs, une trentaine d'exposants (associations humanitaires, écrivains-voyageurs, éditeurs, librairies, expositions de photos, artistes-peintres) et autres débats animeront le hall du centre culturel chartrain.

Du 4 au 6 février, prenez le temps d'une escale à Chartres, le dépaysement est garanti !

Programmes et tarifs

disponibles en Mairie, au centre culturel Pôle Sud
Tél. : 02 99 77 13 20
et sur
www.aux4coinsdumonde.fr

Jeu, set et match

Le tennis chartrain s'impose

Premier sport individuel en France, le tennis compte 1 134 571 licenciés dont 575 262 jeunes (18 ans et moins). L'association chartraine Espérance Tennis, à l'image de cet engouement national, compte près de 230 adhérents.

Un certain major anglais, Walter Clopton Wingfield, serait sans doute comblé de constater que le tennis est aujourd'hui pratiqué par des millions de sportifs dans le monde, de tous âges et de tous niveaux. C'est lui qui, en 1877, sous le nom de Lawn-Tennis (jeu de paume sur gazon, en anglais), dépose officiellement, à la Chambre des métiers de Londres, le brevet d'un nouveau jeu de raquette.

Près de 150 ans plus tard, par un mercredi matin de décembre froid et neigeux, dans la salle des tennis de Chartres de Bretagne, une dizaine de jeunes Chartrains est au rendez-vous du cours de tennis hebdomadaire. L'appel de la petite balle jaune est plus fort que le froid ! Comme chaque mercredi, les

cours, conduits par Freddy DARAIZE, entraîneur breveté d'État, se succèdent de 9h à 22h. Le matin, ce sont des bambins d'à peine 5 ans qui découvrent le maniement de la raquette en mini-tennis. Ensuite, des ados perfectionnent leur revers pendant que d'autres s'échauffent autour des terrains : « Que ce soit pour jouer avec les copains ou enchaîner les compétitions, l'important dans la pratique sportive c'est de prendre du plaisir », insiste Freddy.

Et pourtant l'association n'a pas à rougir de ses résultats sportifs, puisque de nombreux joueurs se sont illustrés lors de la dernière saison. L'équipe « jeune » composée de Corentin NIO, Guillaume et Maxime NOGE (11/12 ans) est championne départementale. De son



■ Freddy DARAIZE, entraîneur du Club.

côté, l'équipe 1 masculine est première du championnat régional. Que ce soit en



■ Corentin NIO, Guillaume et Maxime NOGE, champions départementaux.

loisirs ou en compétition, tout au long de la semaine, chacun trouve son rythme et son niveau (cours pour débutants, perfectionnement ou par équipe), dans l'un des 37 horaires de cours proposés par l'association Espérance Tennis. « En plus des cours, les adhérents bénéficient également de l'accès aux terrains de façon autonome

(deux couverts et deux extérieurs), en réservant directement sur la borne électronique ou par internet », souligne Michel MORA, président de l'association.

La seule ombre est le manque de joueuses, alors, mesdemoiselles et mesdames, si le jeu vous tente, mettez-vous au service et rejoignez l'association !

Contact :

Michel MORA, président
Tél. : 02 99 41 10 24

à... VOIR

Compagnie Staccato Que d'espoir !

Depuis plusieurs années, la compagnie Staccato multiplie les interventions sur la commune auprès de tous les publics. Après trois semaines en résidence de création, elle présentera son nouveau spectacle *Que d'espoir !* d'après Hanokh LEVIN, les 27 et 28 janvier au Pôle Sud.



Portraits de vie du Moyen-Orient, une lecture présentée en mai 2010 à St-Jacques de la Lande et à Chartres de Bretagne.

Détacher les notes les unes des autres, ponctuer son discours de suspensions, la compagnie de théâtre musical créée en 1996 reste fidèle à son nom tiré du vocabulaire musical : Staccato où chaque mot et chaque note a sa place dans une création.

La compagnie rassemble des comédiens originaires de Rennes : « Elle défend un théâtre où le divertissement n'empêche en rien d'aiguiser l'imagination et le sens critique du public », souligne Hélène BOTHEREL, comédienne dans la compagnie. La diffusion de l'écrit reste une priorité, par des formes se déployant dans tous les lieux. Les Chartrains connaissent sans doute bien le nom chantant de cette compagnie qui privilégie la proximité entre artistes et population.



Initiation théâtre en février 2010.

Depuis 2008, de nombreux partenariats et expériences artistiques ont vu le jour avec pour thématique commune, les auteurs du Moyen-Orient. En janvier 2009, lors du vernissage de l'exposition d'Anne-Marie FILAIRE au Carré d'Art, sur le mur érigé entre Israël et Palestine, les comédiens de Staccato ont présenté des extraits de textes d'auteurs contemporains sur cette même thématique.

En mai 2010 au Pôle Sud, la compagnie Staccato proposait des « Portraits de vie au Moyen-Orient ». Une lecture à deux voix, menée par Hélène BOTHEREL et Philippe ROBERT, était ponctuée de thèmes musicaux aux influences orientales, interprétés par des élèves de

l'École intercommunale de musique et danse Jean Wiener.

En février 2009 et 2010, le centre d'animation l'Igloo s'associe au Pôle Sud et à la compagnie Staccato afin de proposer une initiation au théâtre à douze jeunes âgés de 11 à 14 ans : « En 2010, les jeunes ont abordé une lecture théâtralisée du livre "Œil pour œil" de Sâedi, un nouvelliste et dramaturge iranien », précise Hélène BOTHEREL. Ces exemples de partenariats, parmi d'autres, ont enrichi le travail de création autour du prochain spectacle.

Nouvelle création

En ce mois de janvier, au Pôle Sud, la Compagnie Staccato est en ébullition : la scène Jacques Brel voit évoluer la mise en scène, en lumière, en musique du spectacle « *Que d'espoir* ». Quatre comédiens et un musicien évoluent en sept scènes insolites et six chansons pudes, le conflit israélo-palestinien avec un humour féroce. L'auteur, Hanokh LEVIN, né à Tel Aviv en 1943, est l'un des principaux dramaturges israéliens : « Le spectacle est un cabaret satirique fait de scènes extraites de pièces de LEVIN », précise Hélène. La forme du spectacle intriguera également les spectateurs : « L'installation scénique invite le public au parti-pris. Les spectateurs sont assis dos-à-dos puis face-à-face, sur des bancs installés sur la scène, sous des tentures évoquant divers lieux ou cultures », poursuit la comédienne.

Ce spectacle marque le point d'orgue de l'implication de la compagnie Staccato dans l'univers de la littérature du Moyen-Orient. Néanmoins, ses actions pour tous les publics et sous toutes les formes d'expression perdurent sur le territoire chartrain.

Spectacle cabaret-chanson-théâtre
Staccato « *Que d'espoir !* »
jeudi 27 janvier et
vendredi 28 janvier
à 20h30 au Pôle Sud

A lire... à la Médiathèque

La Médiathèque de Chartres de Bretagne met à votre disposition, au sein de l'Écothèque, un fonds documentaire multi-supports sur le thème du développement durable. En voici une sélection.

Oh !, Stéphane Servant - Cécile Bonbon, Points de suspension

Un album pour les tout-petits sur l'importance d'économiser l'eau. René prend son bain, il est content, il adore l'eau. Il n'est pas le seul : à chaque page il reçoit une visite. La baignoire se remplit petit à petit de tous ceux pour qui l'eau est indispensable : le poisson, le chat, le jardinier. Quand arrive la baleine, il y a un petit problème, il n'y a pas assez d'eau pour tout le monde. René propose de la partager.



Un nouveau monde, Muriel Kerba, Gautier-Languereau

La ville fume, tousse, crache... Ses poumons sont tout noircis, les nuages chargés de pollution se multiplient dans le ciel, tout n'est que béton. La ville est devenue une jungle terrifiante où le bitume, les tours, les usines et les voitures ont envahi chaque espace mettant en péril la vie. Plus un brin d'herbe ne pousse, plus un arbre ne sort de terre, plus un oiseau ne chante. Nul doute la « ville est tombée malade ». Une fable écologique pour les enfants à partir de 4 ans qui parle de la pollution et des graines d'espoir qu'il faut semer pour que la nature reprenne ses droits, même au milieu de nos villes.



Ouverture : Mardi de 14h à 18h30, mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, vendredi de 14h à 18h30 et samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Découvrez des arbres remarquables

2011 est l'année internationale de la forêt. La Médiathèque de Chartres de Bretagne, dans le cadre de l'Écothèque, a choisi de mettre l'accent sur le patrimoine arboré de proximité.



La Médiathèque propose une exposition composée de photographies d'arbres exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur passé ou encore leur légende.

retrouve des chênes plusieurs fois centenaires au cœur de Rennes, des arbres fruitiers tels que pruniers ou poiriers, mais également des spécimens aux noms chargés de poésie comme un tulipier de Virginie ou un bouleau porteur de balais de sorcières...

Depuis 2007, la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) a lancé une opération de recensement de ces arbres remarquables en Bretagne. Cette initiative a également pour objectif de valoriser et de protéger ces espèces. La MCE a donc monté cette exposition itinérante qui est proposée à la Médiathèque chartraine du 18 janvier au 5 février 2011. On y

www.mce-info.org/arbres-remarquables/

Contact :

Médiathèque, centre culturel
Pôle Sud - 1, rue de la Conterie
02 99 77 13 22
chartres.mediathèque@orange.fr

Info Net

Bons plans après Noël



Une fois les fêtes passées, l'heure est au bilan des cadeaux. Que faire de ces objets poliment acceptés mais pas vraiment désirés ? Les vêtements trop grands ou l'appareil à raclette en double n'ont plus besoin de rester dans le placard car la tendance est au recyclage ! Sur internet, plusieurs sites de vente d'occasion vous permettront de faire des heureux. **Leboncoin.fr** reste la référence en matière de

petites annonces entre particuliers. **Priceminister.com** et **2xmoinscher.com** permettent quant à eux de vendre de façon garantie et sécurisée ! Selon une étude TNS pour le site **eBay**, plus de 18 millions de cadeaux de Noël non souhaités étaient attendus cette année sous les sapins, alors n'hésitez plus car vous ne serez pas les seuls revendeurs !

Cyberespace : Pôle Sud, 1, rue de La Conterie. Tél. : 02 99 77 61 31.
Courriel : chartres.multimedia@orange.fr

Aquadance ou la folle soirée de La Conterie

Quel est votre temps record de descente du toboggan aquatique ? Avez-vous déjà testé la plongée en bouteilles ? Si vous avez entre 14 et 17 ans, vous pouvez participer, le vendredi 18 février, à un événement inédit concocté par les élus en charge de la jeunesse des onze communes du syndicat intercommunal de La Conterie.

Le 18 février prochain en fin de journée, la piscine intercommunale de La Conterie réservera ses bassins pour accueillir les jeunes autour de différentes activités aquatiques : « Nous proposerons des relais, des jeux chronométrés. Les équipes seront formées d'une dizaine de jeunes de chaque commune pour le premier Inter-villes de La Conterie », explique Nicolas FOLL, directeur de la piscine. Ces activités, encadrées par les animateurs « jeunesse » de chaque commune du syndicat, se dérouleront de 19h à 20h. L'association chartraine CESA Plongée proposera également des initiations. Dès 20h, le bassin ludique changera de visage et s'ouvrira à tous !

DJ sur la mezzanine, projecteurs et jeux de lumière, ambiance « bulles et fumigènes »... bref, un décor dance-floor, mais dans l'eau !

Avec un ticket d'entrée à la piscine et jusqu'à 22h, le public viendra rejoindre les jeunes pour la soirée festive baptisée : Aquadance. « Notre volonté était d'associer les jeunes de différentes villes partenaires et de créer un événement festif et convivial autour de la piscine », souligne Dominique BONNIU, adjointe à la jeunesse de Chartres de Bretagne. Cette initiative s'annonce comme la première d'autres soirées fédératrices.



Pratique

■ **Inscriptions pour la première partie de soirée** (de 19h à 20h) : jusqu'au 9 février 2011 au centre d'animation l'Igloo. **Coût 3,20 €** (soirée Aquadance comprise). **Nombre de places limité.** Les jeunes inscrits restant à la soirée devront prévoir un pique-nique (sans bouteille de verre).

■ **Entrée à la soirée Aquadance** à partir de 20h pour tous publics pour le prix d'une entrée simple (abonnement compris).

■ **Prévoir un maillot de bain ou un boxer**, les bermudas sont interdits.



■ Typhaine KERMARREC à Macao.

Bourses Hélios Révéler les talents

Quel est le dénominateur commun entre Macao et le Mexique ? C'est Chartres de Bretagne, qui, à travers les Bourses Hélios, accompagne des jeunes de 15 à 25 ans dans leurs projets de voyage.



■ Coulours du Mexique : San Cristobal de las Chiapas.

Après un été 2010 aux États-Unis, Guillaume CORDIER a bourlingué à travers une partie du Mexique : Monterrey au nord, Mexico au centre, San Cristobal de las Chiapas au sud, près du Guatemala, Morelia à l'ouest, Guadalajara encore plus à l'ouest. « J'ai monté un projet autour des jeunes au Mexique, leur identité, leur avenir, l'implication dans la politique, le narcotrafic, leur point de vue sur les indiens... Pour cela j'ai reçu le soutien financier de la ville de Chartres de Bretagne », raconte Guillaume sur son blog : <http://eplucarasorega.wordpress.com/presentation/>. Il poursuit actuellement son périple au Mexique, son retour dans sa ville natale étant prévu en juin.

Une Bourse Hélios a également donné un coup de pouce à Typhaine KERMARREC. Le 20 août dernier, elle atterrit à Macao, au large de la Malaisie, afin d'y intégrer l'université pour sa première année de Master finances : « Cette région administrative spéciale de la République Populaire de Chine compte plus de 540 000 habitants sur 28 km² en trois îles ; il s'agit d'une des plus grandes densités de population au monde. Macao

compte 35 casinos dont deux ouvriront leurs portes en 2011, laissant Las Vegas en seconde position. Voilà ce qui fait de ce petit bout de terre, le plus grand des paradis du jeu au monde, avec ses revers », explique Typhaine dans un courriel. Et c'est ce sujet qu'elle a choisi d'explorer puis de restituer aux Chartrains à son retour en 2011.

Comment ça marche ?

Dans le cadre du dispositif Bourse Hélios-Envie d'Agir, Guillaume et Typhaine ont bénéficié d'une aide de 850 € chacun. L'aide municipale est de 500 €, le complément émane de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, grâce à une convention signée avec la ville. Les jeunes bénéficiaires s'engagent à restituer aux Chartrains le fruit de leur expérience avec photos ou vidéos en support et sous un angle défini en amont. Les jeunes construisent eux-mêmes leur projet. Ce système favorise le sens des responsabilités, il développe l'autonomie : « Il s'inscrit dans le projet éducatif

local de la commune de Chartres. Il permet d'aider techniquement et financièrement les jeunes à construire leur projet. Isabelle LAUTRAM, animatrice du Point Information Jeunesse, les accompagne dans leurs démarches et les aide à

finaliser leurs initiatives qu'elles soient individuelles ou collectives. Ce dispositif encourage l'expression de leurs talents et permet aussi de les valoriser auprès des Chartrains », complète Dominique BONNIU, adjointe à la jeunesse.

Pratique :

Renseignements et retraits des dossiers au PIJ - Centre Jean Jaurès, rue Mme de Janzé - 02 99 41 32 04. pij.chartres@voila.fr

Échos... du collège de Fontenay

■ Le Carrefour des Métiers

Organisé par le Point Information Jeunesse, les collèges de Chartres et d'Orgères, le carrefour des métiers aura lieu le samedi 5 février de 9h à 12h au collège de Fontenay. 90 professions seront présentées aux élèves de 3^e et 4^e.

■ La matinée portes-ouvertes du collège de Fontenay

aura lieu le samedi 26 mars de 9h à 12h.

■ Des élus en tête-à-tête

Le 25 novembre dernier, la salle du Conseil municipal de Chartres de Bretagne accueillait de tout jeunes élus ! Les délégués-suppléants des classes du collège de Fontenay ont rencontré Philippe BONNIN et Jean-Luc GAUDIN, respectivement maire de Chartres de Bretagne et de Pont-Péan pour un échange civique. Accompagnés d'André L'HONORÉ, principal du collège, et de Muriel HAZARD, conseillère principale d'éducation, les 40 élèves ont pu satisfaire leur curiosité à travers des questions aussi variées que : *Quelles ont été vos motivations pour être maire ? Quels sont les équipements de la ville ? Avez-vous des vacances ? Comment choisissez-vous les conseillers de votre liste ? Combien êtes-vous payé ?*... Ces échanges ont permis aux élèves de mieux connaître les compétences et champs d'intervention d'un maire.



■ Prévention SIDA Lever les tabous

60 millions de personnes ont été infectées par le sida depuis sa découverte en 1982 et 25 millions en sont décédées. L'épidémie demeure un enjeu majeur de santé individuelle et publique. L'information sur la prévention, notamment auprès des jeunes, reste primordiale.

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, la ville de Chartres de Bretagne en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, le collège de Fontenay, et l'association AIDES, proposaient une soirée d'information et de sensibilisation le 30 novembre dernier au Pôle Sud.



■ La soirée autour du sida au Pôle Sud le 30 novembre, animée par le docteur Cédric ARVIEUX, médecin spécialiste en maladies virales au CHU de Pontchaillou.

Pour s'associer à cette démarche et sensibiliser les jeunes, Marylène GUILLOTTEL, infirmière au collège de Fontenay a organisé, au mois de novembre, différentes rencontres avec des professionnels. Si la majorité des collégiens connaît le virus, peu d'entre eux savent définir les modes de contamination ou encore les ravages que la maladie provoque dans le monde. Lors d'une première rencontre, Perrine, de l'association AIDES, est venue présenter aux élèves l'historique de l'apparition du sida, l'ampleur de l'épidémie et les missions de l'association. Quelques jours après cette présentation, un atelier était organisé au collège pour dialoguer autour de la prévention, en présence d'une sage-femme. Près de 50 collégiens ont répondu à l'invitation de l'infirmière du collège.

Après quelques minutes de ricanements étouffés et de regards gênés, les premières questions s'engagent et la discussion s'installe. « Les élèves présents avaient autour de 14 ans. A cet âge, la grande majorité n'a pas encore eu de relation sexuelle et associe parfois acte sexuel et sida. Notre responsabilité d'adulte travaillant avec ce public est d'apporter un discours clair qui casse les idées reçues. Nous ne devons pas négliger l'aspect sentimental et réfléchi de l'acte sexuel, les notions de confiance en soi et dans l'autre », souligne Marylène GUILLOTTEL.

Ce débat ouvert a sans doute facilité les échanges et une meilleure connaissance des risques et des moyens de se protéger.

Retour sur... les spectacles de Noël des tout-petits



Au Multi-accueil Tintinabulle.



A l'école Brocéliande.



Avec l'association Calinou.